

AIDE A L'IDENTIFICATION DES PERSONNES VULNERABLES

Vous, ou une personne de votre entourage résidant sur QUIBERON, est dite « vulnérable » - (la personne dispose d'une autonomie limitée, est isolée et/ou dépendante, a besoin d'appui, de soutien et d'écoute) -

Informations relatives à la personne dite « vulnérable »

NOM et PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

STATUT :

- Personnes de + de 65 ans
- Personne en situation de handicap
- Personne à autonomie limitée
- Personne en situation de santé fragile

Autre – Précisez :

ENTOURAGE :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

- NOM : LIEN :
- COORDONNEES :

- NOM : LIEN :
- COORDONNEES :

Le cas échéant, nom et coordonnées du service ou de la personne intervenant à domicile :

1) Informations relatives à la tierce personne qui déclare la personne dite « vulnérable »

NOM et PRENOM :

TELEPHONE :

LIEN :

Le.....à Quiberon

SIGNATURE DE LA PERSONNE CONCERNEE :

SIGNATURE DE LA TIERCE PERSONNE :

En cas d'inscription de la personne vulnérable par une tierce personne, cette inscription ne sera validée qu'après consentement de la personne elle-même concernée.

Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, le signataire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent qu'il peut exercer à tout moment en s'adressant au CCAS. Ces informations sont personnelles et ne peuvent être cédées à quelque titre que ce soit à un tiers.